



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PME

Question écrite n° 110880

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions exprimées par la confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). La CGPME souligne la nécessité de favoriser l'embauche et de mieux récompenser le travail. Elle propose de créer un abattement à la base sur l'assiette des cotisations patronales de sécurité sociale, au moins sur les 200 premiers euros de tous les salaires, pour réaliser un allègement des charges sociales effectif jouant sur l'ensemble de la grille des salaires. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110880

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12058